

CTL du 6 juin 2013 : compte-rendu

Le Comité technique du Calvados s'est réuni le 6 juin. L'ordre du jour, chargé, a entraîné les débats jusque tard dans la journée. **Les représentants FO-DGFIP** y ont pris une part très importante afin d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires. Après lecture des liminaires et une mise au point sur les règles de fonctionnement du comité à la demande de **FORCE OUVRIERE**, les travaux ont pu débuter.

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Approbation des procès-verbaux des séances du 23 octobre 2012, et du 18 décembre 2012 (matin) ;**
2. **Approbation du Règlement intérieur du CTL ;**
3. **Rapport d'activité 2012 ;**
4. **Point sur la campagne IR 2013 de souscription des déclarations (revenus 2012) ;**
5. **Bilan de la notation 2012 ;**
6. **Situation du TBVS du 2ème semestre 2012 ;**
7. **Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Condé-sur-Noireau;**
8. **Point sur la campagne de révision des valeurs locatives des locaux professionnels ;**
9. **Questions diverses.**

CT du 6 juin 2013 : liminaire

Monsieur le Président,

Les représentants FO-DGFIP souhaitent tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans le Calvados. Ils souhaitent aussi vous dresser un état des lieux de ce département qui souffre, que vous ne pourrez que découvrir lors de vos prochaines visites dans les postes et services. Vous arrivez dans un contexte où les attentes des personnels sont fortes.

Les personnels de la DRFiP du Calvados, à tous les niveaux de la hiérarchie, n'en peuvent plus de cette situation qui dure maintenant depuis des années. La cote d'alerte est depuis longtemps dépassée. L'heure n'est plus aux constats mais aux actes pour permettre à chacun, au plus vite, d'avoir les moyens d'exercer ses missions dans des conditions acceptables. Les services de la DGFIP ont payé un trop lourd tribut aux efforts réclamés par les gouvernements successifs. Fidèle à son indépendance, **FORCE OUVRIERE** les a dénoncés, les dénonce et les dénoncera encore.

La fusion, qui n'était pas le choix de **FORCE OUVRIERE** est venue fragiliser un peu plus encore les agents et les services dans un contexte économique déjà difficile. Tant prônée par notre direction générale, elle laisse un goût amer aux agents quelle que soit leur filière d'origine. Tous, se sentent victimes et les promesses de nos directeurs de prendre le meilleur des deux filières aurait pu, au mieux, les faire sourire mais ils n'en ont plus, ni la force, ni l'envie, tant le résultat est bien loin des promesses.

Ce ne sont pas les mesures de simplifications mensuelles, anecdotiques, qui vont redonner le moral aux agents. Il faudrait bien plus que ces mesurette, les agents attendent autre chose.

Ce ne sont pas non plus les discours sur la prise en compte du mal être des agents et la mise en place d'un tableau de bord de veille sociale qui peuvent résoudre cette souffrance qui s'est installée et ronge les agents au quotidien.

Les agents veulent tout d'abord de la reconnaissance pour le travail qu'ils fournissent, les pressions continues qu'ils subissent. Cette reconnaissance passe par une augmentation significative des traitements, un nouvel élan donné aux carrières, un arrêt des suppressions d'emplois et nous n'avons pas peur de le dire par des créations d'emplois.

La DRFiP du Calvados après des vagues successives de suppressions d'emplois n'est guère plus importante que l'une des deux filières à l'aube des années 2000. Le maillage territorial s'est au passage fortement réduit, avec des fermetures de postes comptables, des fermetures de services. Et tout cela aux dépens des usagers, des agents et du service public.

Les réformes structurelles ont été incessantes :

- en matière de fiscalité, tant pour les entreprises que pour les particuliers avec une complexité accrue, avec des restructurations incessantes, des fusions partielles comme le CDIF, des regroupements de pôles
- en matière de gestion des collectivités locales dans un contexte de redéfinition des territoires, avec la création des intercommunalités, les transferts de compétence.
- Les agents ont dû intégrer de nouvelles méthodes de travail, avec des applications pas toujours abouties, c'est un euphémisme : Hélios, CHORUS, GESPRO des modifications importantes dans les méthodes de travail : GAIA, PES V2, CHD.

- Des réformes encore et toujours et notamment la mise en place de l'acte 3 de la décentralisation qui se profile et va remettre en cause gravement l'organisation de la république et ne sera pas sans conséquences pour les services de la DGFIP

Et ce n'est pas fini, avec pour seul exemple, la généralisation progressive de RSP MEDOC, quand les tests effectués dans d'autres départements font ressortir de nombreux problèmes.

Tout ce qui fonctionne est abandonné : DDR3, EDEN... Les régressions sont permanentes, source de perte de repère pour des agents qui s'entendent dire en plus, que tout ira mieux et qu'il leur faut s'adapter et apprendre à travailler différemment. Et pourtant, s'adapter, les agents de la DGFIP n'ont de cesse de le faire. Ils l'ont prouvé depuis longtemps, il serait juste que leurs efforts soient enfin reconnus et de manière concrète au-delà des discours.

A cela s'ajoute la baisse des moyens pour faire fonctionner correctement les services et redonner leur dignité aux agents.

Les représentants FO-DGFIP revendiquent toujours l'extension du droit au retour dans le département d'origine pour les promus de C en B à la filière fiscale plutôt que sa suppression dans la filière gestion publique au titre de l'harmonisation : cela permettrait à certains de préparer les concours de contrôleur, alors qu'actuellement ils ne le font pas par peur d'une mobilité géographique impossible à assumer.

Les représentants FO-DGFIP exigent le maintien de deux mouvements de mutation par an pour toutes les catégories, pour le bien des agents et la pérennité des services, sachant bien que les deux sont liés.

Les représentants FO-DGFIP exigent l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP. Ils demandent à nouveau qu'un bilan des besoins réels en personnel et en crédits budgétaires pour faire fonctionner correctement les services du Calvados soit établi et adressé à la direction générale.

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 23 octobre 2012, et du 18 décembre 2012 (matin)

Vote des représentants FO-DGFIP : "POUR"

2. Approbation du Règlement intérieur du CTL

Ce point avait été reporté lors du précédent CT pour complément d'information auprès de la direction générale suite aux demandes d'amendements des organisations syndicales. **Les représentants FO-DGFIP** ont demandé un certain nombre de précisions et obtenu gain de cause sur l'amendement qu'ils avaient proposé, relatif à la mise à disposition d'un espace partagé pour les documents de travail du CT.

En revanche, ils avaient demandé que le secrétaire adjoint puisse être le suppléant lorsqu'une organisation ne dispose que d'un seul siège de titulaire (c'est le cas de la CFDT), et cette proposition a été rejetée par la direction.

Vote des représentants FO-DGFIP : "ABSTENTION"

3. Rapport d'activité 2012

Ce document a été détaillé point par point par **FORCE OUVRIERE**. Voici la synthèse des principales observations formulées par **les représentants FO-DGFIP**.

Le délai global de paiement passe de 13,76 à 10,27 jours. Cette évolution peut être interprétée de 2 façons. Pour **les représentants FO-DGFIP** c'est le signe que les services effectuent de moins en moins de contrôles.

Le nombre de rémunérations est en baisse : 2300 en moins, conséquence des suppressions de postes. **Les représentants FO-DGFIP** ont relevé une baisse du montant total des cessions domaniales. Ils ont relevé les incohérences de la Charte Marianne qui n'impose pas les mêmes obligations aux agents selon la filière dans laquelle ils exercent.

Ils ont ensuite demandé des éléments de comparaison entre les opérations effectuées par les Huissiers de justice et les huissiers des Finances Publiques. **FORCE OUVRIERE** est bien évidemment attaché au recours aux huissiers des Finances Publiques: ils auraient aimé connaître le nombre de procédures et le montant recouvré pour comparer avec les frais payés aux huissiers de justice.

La redevance de l'audiovisuel, qui dépend désormais du pôle fiscal, a vu son activité baisser de 50%, après le départ en retraite de l'un des deux agents du service. Les contrôles étant moins nombreux, il faut se poser la question de l'équité fiscale. Cette mission n'est pas considérée à fort enjeu par la direction.

Sur les effectifs, on ne peut que s'interroger et s'inquiéter de la baisse continue des effectifs de C, plus prononcée encore en GP. On s'inquiète également du nombre de départ en retraite et les représentants FO-DGFIP ont souhaité connaître les prévisions de départs pour 2013 et 2014 : ce sont près de 60 départs qui sont connus à ce jour d'ici à février 2014. Les blocages de la direction générale en CAP nationales hier (cf. tract intersyndical distribué ce matin dans les boîtes) laissent augurer des jours difficiles si la direction générale ne finit pas par admettre la nécessité de pourvoir toutes les vacances d'emplois dès lors qu'il existe des demandes

Le chapitre sur les moyens de renfort a été l'occasion pour **FORCE OUVRIERE** de réaffirmer son attachement aux équipes de renfort. **FORCE OUVRIERE** a interrogé le nouveau directeur sur sa position à ce sujet. EMR et EDRA, sont les seuls supports des postes et services face aux baisses continues d'effectifs. La direction a indiqué en réponse qu'elle ne remettrait pas en cause ce dispositif et que l'équipe de renfort départementale avait même été renforcée. C'était aussi l'occasion de réaffirmer l'attachement de **FORCE OUVRIERE** à la gestion de l'EMR par les Chefs de postes.

Les représentants FO-DGFIP ont alerté le nouveau directeur sur le vieillissement inquiétant du parc informatique, le problème récurrent de maintenance des photocopieurs, ainsi que la baisse des crédits affectés aux travaux d'amélioration de l'immobilier.

4. Point sur la campagne IR 2013 de souscription des déclarations (revenus 2012) ;

Pour **FORCE OUVRIERE**, la campagne ne s'est pas déroulée de manière satisfaisante. Que ce soit dans les SIP ou dans les postes comptables mixtes, les collègues ont passé des semaines très difficiles. Comment se consacrer à son travail quand le téléphone sonne en permanence. Dans les postes, un agent est sollicité en continu, ne peut pas toujours renseigner les contribuables en raison d'une réglementation qui change tout le temps.

Un exemple : la suppression de la permanence impôt à Isigny s'est traduite par environ 500 appels téléphoniques ou visites au guichet sur la période du 15 avril au 27 mai. **FORCE OUVRIERE** avait demandé l'an dernier le maintien de cette permanence et même une extension à d'autres sites. En fait les collègues sont obligés d'appeler eux-mêmes les SIP pour obtenir le renseignement (notamment à cause des bouquets de travaux) car les populations rurales sont vieillissantes et souvent sans moyen de locomotion. Ici le service public prend tout son sens. **FORCE OUVRIERE est foncièrement attaché à sa défense.**

Il ne faut pas, bien évidemment, oublier Délivrande où ont été quantifiés 3000 appels sur 2 lignes seulement et 10889 visiteurs entre le 15 avril et le 27 mai. C'est une augmentation de fréquentation de 17,5% à Délivrande. Il ne fait pas bon travailler là-bas à cette période.

Commentaire : les représentants **FO-DGFIP** auraient préféré un compte-rendu global en septembre avec les chiffres comparés à ceux de l'exercice précédent pour plus de lisibilité

5. Bilan de la notation 2012

Effectif : 1073 agents : les représentants **FO-DGFIP** déplorent que le calvados ait rendu 7 "0,02" à la direction générale : Pour Force Ouvrière, les réserves devraient être distribuées. Le contexte actuel de baisse des rémunérations rend plus insupportable encore la restitution de ces réserves. Si elles sont réaffectées au département l'année suivante, la répartition reste pour le moins floue.

6. Situation du TBVS du 2ème semestre 2012

Les représentants **FO-DGFIP** ont réitéré leur souhait d'une présentation au plus près, soit en mars et en septembre de chaque année, afin d'avoir une vision contemporaine. Ce point était examiné les fois précédentes à partir d'un document Excel plus facile à exploiter que le PDF remis, avec un détail site par site. La direction ne souhaite plus nous communiquer ce détail par crainte que nous puissions identifier des agents. Les représentants **FO-DGFIP** ont déploré cette décision et rappelé qu'ils étaient soumis à une obligation de discrétion dans le cadre de leur mandat et qu'ils regrettaient ainsi de ne pouvoir identifier une situation alarmante propre à un site en particulier.

Les représentants **FO-DGFIP** ont souhaité avoir une explication plus concrète du nombre d'agents : la justification par les restitutions d'Agora n'est pas satisfaisante et n'apporte aucun crédit aux chiffres publiés. Pour mémoire sur les 3 périodes connues : 941.6 – 1002 et maintenant 969 agents. Le bilan 2012 examiné au point 4 donne 1063 pour 2011 et 1041 en 2012. Où sont les bons chiffres?

FORCE OUVRIERE affirme que la mise en place du jour de carence est néfaste à la santé des agents : 5145 arrêts de moins de 5 jours sur la précédente période contre 3647 aujourd'hui. Les agents compensent à l'évidence par des congés, conséquence de l'impact financier de ce dispositif dans un contexte de baisse continue du pouvoir d'achat.

Les représentants **FO-DGFIP** ont souhaité avoir communication du nombre d'heures correspondant aux écrêtements pour se faire une idée **des heures données par les agents à l'administration**. Les agents ne se font pas écrêter parce qu'ils se plaisent mieux au travail que chez eux comme l'a fait remarquer un des membres de la direction. Les raisons sont toutes autres.

La bombe à retardement du Compte épargne temps (CET) continue de s'amorcer : le nombre de jours placée en CET augmente encore sur la période : 1985 contre 1863 l'an dernier. C'est l'équivalent de 10 agents : ce sont pour nous des emplois fictifs qui exercent un travail effectif. Au départ en retraite de ces agents, c'est l'explosion! Les représentants **FO-DGFIP** ont rappelé la vacance du poste de comptable à Condé sur Noireau pendant 6 mois il y a quelques années.

La baisse des jours de Congés maladie de moins de 5 jours, compensés par des jours de congés, cumulée avec l'augmentation du nombre de jours placés sur le CET constitue pour **FORCE OUVRIERE** la preuve que les agents sont submergés par le travail, souffrent du manque d'effectifs et subissent de plein fouet les effets de la crise économique.

7. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Condé-sur-Noireau;

Les Horaires d'ouverture sont désormais conforme à ceux des autres Trésoreries rurales. C'est une nouvelle manifestation du recul du service public, c'est aussi la manifestation du besoin des agents d'avoir du temps pour ce consacrer à l'exécution de leurs missions dans le calme et sans pression supplémentaire. C'est pour eux, que **FORCE OUVRIERE** l'a rappelé à la direction et a voté "**POUR**" cette modification.

8. Point sur la campagne de révision des valeurs locatives des locaux professionnels ;

Le responsable du pôle fiscal nous a fait une présentation détaillée de la campagne en cours.

9. Questions diverses.

Primes de vêtements : La direction a indiqué avoir fait un recensement des besoins auprès des agents concernés. Les achats seront désormais effectués directement par la direction et les agents ne percevront plus de prime. Les représentants **FO-DGFIP** ont insisté sur la nécessité, pour ces agents qui effectuent des travaux salissants, de disposer de plusieurs tenues.

Travaux Villers-Bocage : le premier projet ne serait pas retenu : heureusement! Les agents de Villers ne peuvent se contenter de modifications limitées à la seule banque d'accueil. Il est indispensable d'envisager de faire tomber des cloisons pour parvenir à mieux et pas à une situation plus dégradée. Evidemment cela coûte plus cher!

Condé sur Noireau attend toujours l'enlèvement de ses moquettes et le poste nécessite des aménagements pour isoler phoniquement l'accueil, du reste des bureaux, afin de permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions. L'agent à la caisse, lui-même, est placé de telle sorte qu'il subit les passages incessants derrière lui, dans un espace très contraint. Le changement des revêtements de sol serait une opportunité pour revoir la disposition des bureaux et installer une cloison de séparation vitrée.

Les représentants FO-DGFiP ont posé une question désormais récurrente : où en est le **projet de Lisieux**? Le directeur a indiqué que le projet était dans l'eau, allusion à la proximité de la rivière et aux risques de crues qui auraient entraîné un surcoût d'environ 25% des travaux. La direction recherche toujours une autre localisation mais il semble que l'on s'achemine vers une réhabilitation du bâtiment situé place du 8 mai. Ce dossier sera suivi de très près par **Les représentants FO-DGFiP**.

Pierre Heuzé : le départ du service liaison-rémunérations n'est toujours pas acté, pas plus que son point de chute A cette question récurrente, elle aussi, la direction a répondu que cela pouvait changer dans les mois à venir. **Les représentants FO-DGFiP** poseront de nouveau la question.

Service de la CDC : sur l'interrogation des **représentants FO-DGFiP**, la responsable du pôle gestion publique a indiqué que le calendrier concernant la mise en place du centre de traitement de Lille était maintenu. **Les représentants FO-DGFiP** ont rappelé l'inquiétude des agents sur leur avenir dans la perspective d'une partie importante de leur activité. Ils ont demandé que la direction les rencontre pour faire le point.

Chambre Régionale des Comptes : **Les représentants FO-DGFiP** ont demandé un premier bilan de l'intégration des agents venus de Bénouville? Bons retours selon la direction qui note toutefois l'anticipation du départ en retraite d'un des agents.

Machines pour compter les billets : problématique des nouveaux billets de 5€ qui ne sont pas reconnus et demande d'une seconde machine à Bayeux **Les représentants FO-DGFiP** ont pointé des problèmes de sécurité lors des dépôts des régisseurs à Bayeux en raison des sommes très importantes déposées et invité la direction à venir constater de visu la situation.

Les représentants FO-DGFiP en C.T.L.

**Bruno GILBERT - Françoise DIMICOLI - Géraldine TANQUEREL - Pierre VAUTIER
Frédéric GABRIELLE - Eric GRANDMOUGIN - Marie-Claire AUBRY - Nathalie BLANCHOT**

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail (fo.drifip4@dgfip.finances.gouv.fr) ou par Tél. au **02-31-38-34-61**.

**JE
NOUS
TOUS FO!**

BULLETIN d'ADHÉSION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse @mail : _____

Grade : _____ Indice : _____ Quotité travail : _____

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Calvados**.

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu sous forme de crédit d'impôt